



## Venez planter un arbre pour votre enfant

Toutes les familles qui ont donné naissance à un enfant en 2023 sont invitées à se faire connaître pour participer à l'opération " Un arbre, une naissance " qui aura lieu le 14 décembre 2024.

Vous avez jusqu'au 17 novembre pour vous faire connaître. Pour vous inscrire c'est simple :

- Complétez le formulaire en ligne : [cliquez ici](#)
- Téléphonnez au 02 41 79 74 65 ou 02 41 79 74 60.

Ce dispositif est destiné aux habitants de Beaufort-en-Anjou uniquement.

Vous pourrez venir en famille. Il suffit de nous préciser le nombre de personnes qui seront présentes dans le formulaire.

À l'issue de votre inscription, vous recevrez une invitation personnelle précisant le lieu précis et l'horaire du rendez-vous.

Nous demandons aux familles de venir, dans la mesure du possible, avec leur pelle. N'oubliez pas les bottes !

--

Venez planter l'arbre de votre enfant pour le voir grandir avec lui.

En 2023, la ville s'est engagée à développer ses actions en faveur de la biodiversité. Elle a donc ouvert un nouveau chapitre pour participer à l'opération " Un arbre, une naissance ".

Lancé par la Région, ce dispositif propose aux collectivités volontaires de planter un arbre pour chaque enfant né, domicilié sur la commune. Le financement des plants est entièrement pris en charge par la Région des Pays de la Loire.

La première édition s'est déroulée le 25 novembre 2023. Elle est renouvelée cette année le 14 décembre, en même temps que la remise des prix du concours des jardins fleuris et potagers. Aulnes, charmes, érables champêtres, noyers commun, noisetiers... Les essences d'arbres, choisies par la ville, sont peu gourmandes en eau, à l'exception des premières années pour permettre aux racines de se développer.